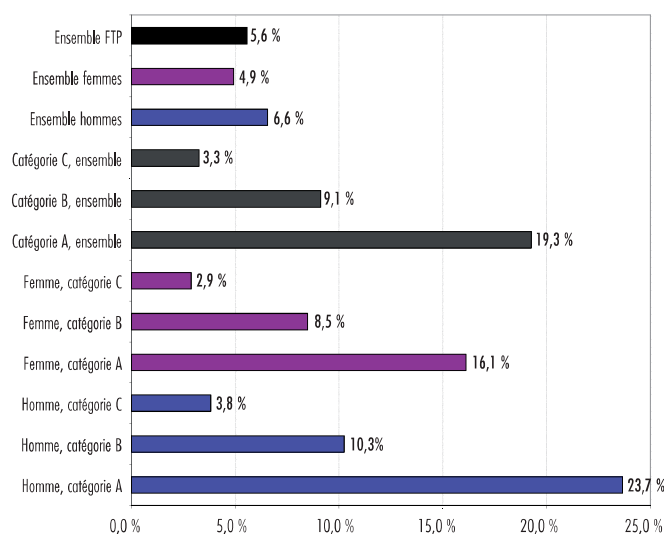


LES COMPTES ÉPARGNE TEMPS EN FIN 2007

Estimé par les bilans sociaux à 26 300 au 31.12.2005, le **nombre de comptes épargne temps (CET) s'élève à 88 300 en fin 2007**. Ceci représente un CET ouvert pour 5,6 % des agents.

La possibilité de recourir au dispositif des CET a été ouverte mi 2004 dans la FPT. Le taux de 5,6 % est donc obtenu après 4 années (ou presque) de fonctionnement. La propension à l'ouverture de CET est fortement liée à la structure par catégorie, et plus secondairement par sexe. Un agent de catégorie A sur 5 a ainsi ouvert un CET, alors qu'ils ne sont que 3 % dans la catégorie C. Dans toutes les catégories, la proportion d'agents à avoir ouvert un CET est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Nombre d'agents ayant un CET au 31 décembre 2007

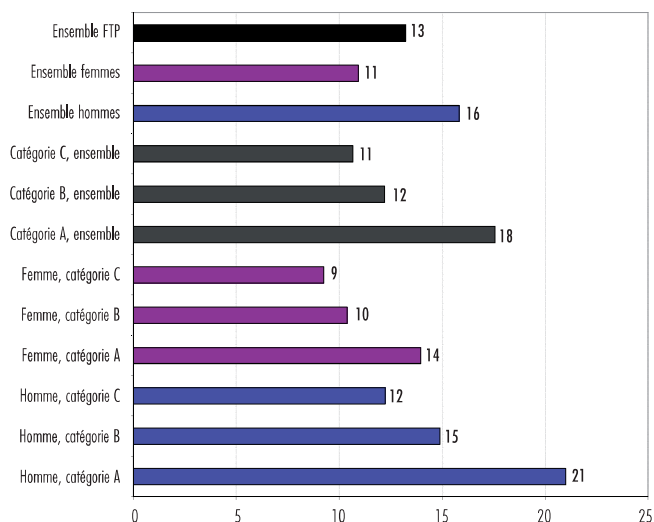


Ce nombre de 88 300 se situe un peu au-dessus de ce que la tendance depuis la mise en place du CET laissait attendre. On peut penser que l'annonce du dispositif de rachat de jours a eu un effet incitatif fort à l'ouverture de comptes, puisque 46 500 comptes ont été ouverts en 2007, alors que le flux annuel des premières années de montée en charge du régime des CET serait plutôt de l'ordre de 15 000.

Le nombre moyen de jours accumulés sur un CET reste un peu supérieur à 13 jours. Ceci résulte de la démographie de la création des CET. Un grand nombre d'ouvertures récentes de CET fait baisser le nombre moyen de jours accumulés. Ce nombre moyen de jours par CET, compte tenu des retraits qui commencent à pouvoir être effectués et de l'opération de rachat de jours, est compatible avec une poursuite du flux d'alimentation annuel de l'ordre de 7 à 8 jours, un peu moins pour les comptes ouverts en 2007 dans la perspective du rachat immédiat.

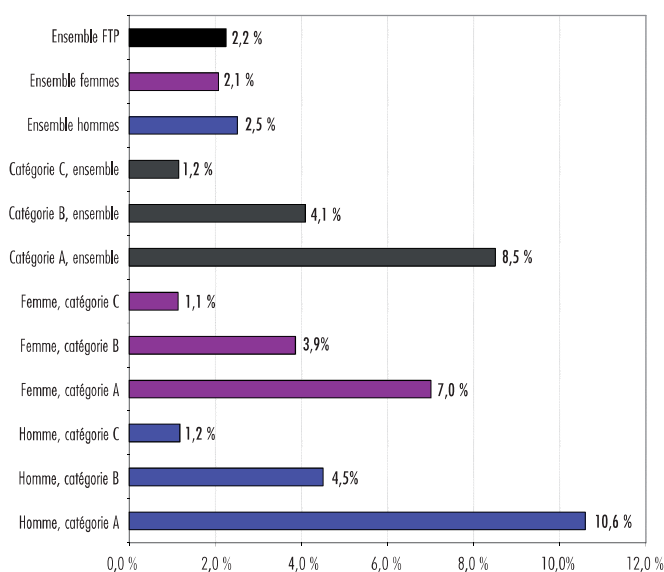
Le nombre de jours varie selon le sexe et la catégorie de l'agent. Le CET d'un homme compte en moyenne 16 jours, contre 11 pour celui d'une femme ; celui d'un cadre A en compte 18 en moyenne contre 11 ou 12 pour les autres catégories. L'écart est net entre hommes et femmes au sein de la catégorie A.

Nombre de jours par CET au 31 décembre 2007



40 % des agents ayant un CET (35 600 agents, soit 2,2 % du total de la FPT) **ont demandé à bénéficier du dispositif de « rachat »** ou de « revente » (selon les termes du décret du 12 novembre 2007, il s'agit d'une « indemnité compensant certains jours de repos travaillés »). Ce pourcentage élevé provient naturellement du fait que nombre de comptes ont été ouverts en 2007, précisément pour pouvoir mettre en œuvre le dispositif. Le recours à ce dispositif de rachat a été inégalement répandu. Les agents de catégorie A, notamment les hommes, ont été les plus nombreux en proportion à recourir au dispositif : plus de 10 %. Il n'a touché qu'un agent sur 100 de catégorie C, et autour de 4 % des agents de catégorie B.

Proportion d'agents de la FPT ayant bénéficié du rachat de jours de CET



Le nombre de jours revendus par agent est élevé et proche du maximum possible de 4 jours puisque **il est en moyenne de 3,8 jours**, très légèrement en dessus pour les hommes, très légèrement en dessous pour les femmes et très proche entre les catégories. ■